



HAL
open science

Un “faux” sur porphyre. Aventures et avatars de la stèle
de Théra honorant le gymnasiarque Bâton (IG
XII,3,331, 153 av. J.C.)

Hélène Cuvigny, Ginette Vagenheim

► To cite this version:

Hélène Cuvigny, Ginette Vagenheim. Un “faux” sur porphyre. Aventures et avatars de la stèle de Théra honorant le gymnasiarque Bâton (IG XII,3,331, 153 av. J.C.). Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik, 2005, 151, pp.105-126. hal-01829614

HAL Id: hal-01829614

<https://normandie-univ.hal.science/hal-01829614>

Submitted on 19 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Un "Faux" sur porphyre: Avatars et aventures de la stèle de Théra honorant le
gymnasiarque batôn ("IG" XII 3, 331, 153 av. J.-C.)
Author(s): Hélène Cuvigny and Ginette Vagenheim
Source: *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, Bd. 151 (2005), pp. 105-126
Published by: Dr. Rudolf Habelt GmbH
Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/20191974>
Accessed: 03-07-2018 13:54 UTC

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <http://about.jstor.org/terms>



JSTOR

Dr. Rudolf Habelt GmbH is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*

UN «FAUX» SUR PORPHYRE: AVATARS ET AVENTURES DE LA STÈLE DE THÉRA
HONORANT LE GYMNASIARQUE BATÔN (*IG XII 3, 331, 153 av. J.-C.*)

*Marmorum inspectio admodum conducit
ad eorumdem veritatem explorandam
S. Maffei, Ars critica lapidaria, III, 1*

Voici comment, jusqu'à récemment, on se représentait les pérégrinations du décret du gymnase de Théra *IG XII 3, 331*:

1) L'inscription avait été vue à Théra et transcrite sur place par le marchand humaniste Cyriaque d'Ancône entre mai 1445 et janvier 1446¹. Cela, les érudits de la Renaissance qui ont travaillé sur le document l'ignoraient; c'est seulement en 1877 qu'O. Riemann s'aperçut que l'inscription avait été copiée par Cyriaque, parce qu'il en découvrit le texte dans un manuscrit conservé à la *Biblioteca Riccardiana* de Florence: ce manuscrit, le Riccardianus 996 (qui n'est pas de la main de Cyriaque) rassemble des copies en minuscule cursive d'inscriptions grecques et latines vues et copiées par Cyriaque (fig. 1). Le texte grec du décret était précédé d'une notice signalant qu'il se trouvait *in insula Thiatyra*; W. Dittenberger comprit par la suite qu'il ne s'agissait pas de la ville de Thiatyre en Asie Mineure, mais de l'île de Théra², ainsi désignée par Cyriaque pour des raisons qui ont été finalement élucidées par Louis Robert³.

2) La pierre avait été découverte dans le port d'Ancône en 1540: *Anno ∞DXL in portu Anconitano reperta*⁴.

3) Elle était entrée dans la collection du cardinal Rodolfo Pio di Carpi, à Rome⁵.

4) Une étape, récemment tirée de l'oubli par H. Solin⁶, a échappé aux anciens corpus épigraphiques, qui ignorent qu'à la mort du cardinal (1564), l'inscription resta à Rome, mais passa dans la collection personnelle de Fulvio Orsini, lui-même curateur de la bibliothèque et des collections d'antiques des Farnèse (Orsini avait acheté un grand nombre d'inscriptions ayant appartenu au cardinal di Carpi): le décret est publié pour la première fois en 1583 en appendice au *De legibus et senatusconsultis* d'Antonio Agustín avec le titre: *Decretum athletarum in tabella marmorea apud Fulvium Ursinum Romae*. Il est également mentionné dans l'inventaire qu'Orsini a dressé de sa collection en complément à son testament, lui-même daté du 31 janvier 1600 (Orsini mourra la même année)⁷. L'inventaire

¹ Cyriaque fit plusieurs visites à Santorin entre ces deux dates (J. Colin, *Cyriaque d'Ancône. Le voyageur, le marchand l'humaniste*, Paris 1981, p. 589).

² *Hermes* 16, 1881, p. 161.

³ Robert 1936, p. 142–143 (Cyriaque, voulant donner à l'île son nom antique, a cru le trouver dans un manuscrit de Pomponius Mela où le copiste n'avait pas séparé les noms de *Thia*, îlot volcanique disparu, et de *Thera*).

⁴ C'est la notice accompagnant la transcription publiée dans M. Smetius, *Inscriptionum antiquarum quae passim per Europam liber. Accessit auctarium a Justo Lipsio*, Lugduni Batavorum, 1588, fol. xlii. Cette édition posthume, préparée par Juste Lipse, suit fidèlement la transcription manuscrite de Martinus Smetius conservée dans le manuscrit de Leyde (Leiden, Universiteitsbibliotheek, BLP1 f. xlii). Il existe une autre transcription, réalisée antérieurement et qui se trouve dans un manuscrit conservé aujourd'hui à Naples (V.E. 4, f. 65 v.; voir ici fig. 4), que Smetius offrit à son patron le cardinal Rodolfo Pio di Carpi avant 1551; le V.E. 4 fut ensuite acquis par Fulvio Orsini en même temps que la stèle de Théra et d'autres inscriptions. Il donne la même provenance sans la date.

⁵ *Romae in bibliotheca Carpensi* (V.E. 4); *in Musaeo Card.(inalis) Carpensis* (Smetius, ms. de Leyde et édition de 1588).

⁶ H. Solin, *La collezione epigrafica tra Roma e Napoli*, dans: *Camodeca*, Solin 2000, p. 22.

⁷ Nolhac 1884, p. 153. En revanche, il semble qu'on ignore à quelle date Orsini rédigea son inventaire; probablement peu de temps avant son testament, puisqu'il prend soin d'indiquer le prix de chacune des pièces de sa collection; il désirait en effet que, si Odoardo Farnese n'acceptait pas sa collection en héritage, celle-ci fût vendue en bloc, pour ne pas être éparpillée (*ibid.*, p. 144).

original est perdu, mais il est connu par une copie fidèle, certifiée par Orsini, qu'a publiée P. de Nolhac⁸. Orsini léguait toute sa collection au cardinal Odoardo Farnese: c'est ainsi que les quelque 150 inscriptions qu'il possédait, à quelques exceptions près, passèrent dans les collections Farnèse et se trouvent aujourd'hui au musée archéologique de Naples.

5) Au XVIII^e s., le décret est à Vérone, dans le musée constitué à grand frais par Scipione Maffei, qui republie l'inscription⁹. Elle est encore à Vérone en 1795¹⁰.

6) Ch. Michel la redécouvre à Paris au Cabinet des Médailles, où elle est toujours¹¹; il en déduit qu'elle a dû faire partie du butin rapporté d'Italie par les armées de Bonaparte¹².

En croisant nos compétences d'helléniste familière de l'Égypte et de latiniste spécialiste de l'érudition classique à la Renaissance, nous avons pu modifier sensiblement l'histoire de ce document¹³.

1. Le professeur et le cardinal

C'est probablement dans la cale d'un marchand, où elle servait de lest selon une pratique courante, que la stèle arriva à Ancône; au moment où on la débarquait au milieu d'autres marchandises, elle dut attirer l'attention de l'érudit Ambrosius Nicander¹⁴ qui raconte, dans une lettre à son ami Piero Vettori, datée de 1546, comment il avait acquis la stèle et comment il se vit ensuite contraint de s'en séparer¹⁵: «Je t'envoie une copie très précise et très soignée d'un marbre de Paros d'une vénérable antiquité, cadeau d'un marchand qui l'avait rapporté de Grèce; mais je n'en ai pas profité très longtemps car, dès que le cardinal di Carpi en eut connaissance, il me pria instamment par lettre de la lui envoyer, et je jugeai qu'il n'était ni convenable ni prudent de refuser»¹⁶. Ainsi s'explique le voyage de la stèle de Théra jusqu'au port d'Ancône, puis son passage à Rome dans la collection de Rodolfo di Carpi.

Nicander poursuit sa lettre en demandant à Vettori de lui éclaircir certaines expressions aux lignes 15 et 16 de l'inscription ainsi qu'à la dernière ligne¹⁷. Il dit qu'il lui fournit en outre, dans le même

⁸ Nolhac 1884, p. 150–231.

⁹ Maffei 1749, p. xliii sq.

¹⁰ G. Tommaselli, *Museo lapidario*, n° 68, dans: *Compendio della Verona illustrata*, Verona 1795, p. 131 sq.). Il s'agit de l'une des nombreuses rééditions, ici sous forme abrégée, de l'ouvrage de Maffei, *Verona illustrata*, publié en 1732.

¹¹ En dépit de la remarque de Robert, qui laisse penser qu'elle aurait été cédée au Louvre en 1918 (Robert 1936, p. 139).

¹² Michel 1899.

¹³ Merci à notre amie commune Marianne Pade qui a eu l'excellente idée de nous mettre en contact. Sans elle, cet article n'aurait pas été écrit. Nous remercions également Marcel Cuvigny et Jean-Louis Ferrary qui nous ont fait l'amitié de relire notre manuscrit en nous donnant leur avis et en nous aidant à résoudre certaines difficultés de traduction du latin moderne. Si la première partie de cet article est le fruit d'une mise en synergie de nos compétences, la deuxième a été écrite par H.C. et la troisième par G.V.; bien entendu, nous nous sommes mutuellement relues et critiquées.

¹⁴ On ne sait pratiquement rien sur cet érudit né à Tolède et auteur d'une édition des *Punica* de Silius Italicus publiée à Florence en 1515, sinon qu'il fut professeur à Florence et Ancône: M. E. Cosenza, *Biographical and Bibliographical Dictionary of the Italian Humanists and of the World of Classical Scholarship in Italy, 1300–1800*, III, Boston 1962, p. 2434–2435.

¹⁵ Nous remercions Claudio Franzoni de nous avoir signalé cette lettre. Elle est discutée pour la première fois chez G. Vagenheim, *Pirro Ligorio e le false iscrizioni della collezione di antichità del cardinale Rodolfo Pio di Carpi*, dans: 4M. Rossi (ed.), *Atti del seminario internazionale di studi. Carpi 22–23 novembre 2003*, Udine 2004, p. 109–121.

¹⁶ (...) *Mitto igitur ad te lapidis Parii venerandae cuiusdam vetustatis exemplar fidelissime et castigatissime descriptum, quem e Graecia ipsa advectum mercator quidam dono mihi dederat; sed fuit illud donum μινυνθόδιον. Nam ubi id Carporum cardinalis rescivit, illico a me per literas enixe, ut ad se eum mittam, contendit, cui negare neque honestum, neque tutum videbatur*: Bandini 1758, p. 50.

¹⁷ Il s'agit en fait de dates exprimées en années régnales de Ptolémée VI; Nicander ne comprenait pas le sigle en équerre symbolisant l'année: *sed sunt quaedam minus mihi ibi intellecta, quae sunt versiculo XV & XVI ΕΙΣΤΟ ΚΛ L KAI ΖΚ L KAI ΗΚ L et in calce ΕΙΣΤΟ ΘΚΛ quae tamen per te fieri mihi pervia cuperem. Quare scribe oro, quod sentias; tuum enim de hac re iudicium Delphicum putabo responsum* (...): Bandini 1758, p. 50.

courrier, les dimensions du monument ainsi que des indications précises sur sa forme et sa paléographie¹⁸. Mais il se trouve que, déjà, dans une première lettre datée de 1539, Nicander avait interrogé Vettori sur le sens des lignes en question, ce qui nous apprend incidemment que c'est en 1539 (et non en 1540 comme l'indique Smetius)¹⁹ qu'il reçut l'inscription du marchand. Il annonce en effet dans un post-scriptum à sa lettre: «Je suis tombé récemment sur une petite plaque de marbre où sont gravés des caractères grecs; c'est un monument antique; j'ai eu soin d'en transcrire le texte et de te l'envoyer. Je crois que c'est un 'décret du gymnase'. Il s'y trouve cependant des signes que je ne connais pas et que j'ai indiqués en marge avec un *obeliscus*; toi qui fréquentes les sanctuaires des Grecs et leurs mystères les plus secrets, tu me feras savoir ce que tu en penses»²⁰.

À quel moment Nicander céda-t-il l'inscription au cardinal di Carpi ? On se souvient que la notice accompagnant la transcription de Smetius précise que la stèle conservée dans la collection du prélat fut trouvée à Ancône en 1540 (*in portu Anconitano reperta*)²¹. En qualité de légat des Marches (fonction qu'il assura de 1539 à 1549), le cardinal se trouvait à Ancône à la fin de l'année 1540 pour entreprendre des travaux de fortifications dans le port. Il se peut qu'il ait confisqué le décret de Théra à ce moment: acquise par Nicander en 1539, la stèle aurait été donnée au cardinal l'année suivante, ce qui s'accorde bien avec la remarque de Nicander dans sa lettre de 1546: *sed fuit illud donum μινυνοθάδιον*, «mais ce fut un cadeau éphémère».

D'autres dates sont cependant possibles. En 1542, suite à une attaque des Turcs, de nouveaux travaux de défense sont nécessaires dans la zone portuaire d'Ancône; il est probable qu'à cette occasion le cardinal se trouvait dans cette ville: c'est peut-être seulement alors qu'il eut connaissance de l'inscription et la réclama à son propriétaire. Quelques années plus tard, sur la côte opposée de l'Adriatique, dans le port de Valona, les Turcs se préparent à de nouvelles attaques, ce qui accélère les travaux de fortification du port. C'est ainsi qu'en 1546, année de la seconde lettre de Nicander à Vettori, le cardinal réside de façon permanente à Ancône, où il prépare en outre une série d'opérations militaires²². Cette troisième date conviendrait également pour l'extorsion de la stèle: Nicander aurait pris la plume pour conter à chaud sa mésaventure à Vettori et se soulager ainsi de sa rancœur vis-à-vis de l'exaction perpétrée par le puissant légat des Marches (*misi ergo ad ipsum (scil. cardinalem) lapidem aegerrime a me avulsum*)²³. Par la même occasion, il envoyait de nouveau à Vettori une copie de la stèle.

Nous ignorons pourquoi Nicander a réalisé deux copies de son inscription à l'intention de Vettori à sept ans d'intervalle. La copie qui semble avoir été jointe à la lettre de 1539 comportait en marge un signe (*obeliscus*) en face des lignes où apparaissait le sigle de l'année régnale que Nicander ne comprenait pas. Cette copie est perdue²⁴.

¹⁸ (...) *cuius tibi formam, mensuram, characteres exactissime in hac charta descripsi* (...): Bandini 1758, p. 50.

¹⁹ Cette différence d'un an doit être une simple erreur d'approximation imputable à Nicander, au cardinal ou à Smetius.

²⁰ *Anconae XV Kal. Iun. 1539. P.S. Nactus sum nuper marmoream tabellam, graecis characteribus incisis, vetustatis quoddam monumentum, quos describendos et tibi mittendos curavi. Puto esse τοῦ γυμνασίου ψήφισμα: sunt tamen ibidem quaedam notae ignotae mihi, quas obelisco in margine notavi; tu quod adyta et intima Graecorum penetralia frequentas, quid de illis sentias, significabis* (Bandini 1758, p. 9–10).

²¹ Cette expression a donné naissance dans la bibliographie locale à l'hypothèse de la présence d'un gymnase dans la zone portuaire à Ancône; d'autres auteurs la rejettent, mais continuent à penser que l'inscription fut «pêchée» dans le port d'Ancône: voir la bibliographie dans M.-C. Profumo, *Ritrovamenti sottomarini lungo la costa marchigiana, Archeologia Subacquea* III, Suppl. *Boll. d'Arte* 37–38, 1986 (Roma 1987), p. 43–45 et 48. Nous remercions Mme Profumo, qui nous a envoyé la bibliographie inaccessible en France.

²² Toute la bibliographie relative au séjour de Carpi à Ancône se trouve dans l'article de Massimiliano Zanot que nous remercions vivement pour ces informations: M. Zanot, *La carriera di un ecclesiastico alla corte di Roma*, dans: M. Rossi (ed.), *Atti del seminario internazionale di studi. Carpi 22–23 novembre 2003*, Udine 2004, p. 85–108.

²³ Bandini 1758, p. 50.

²⁴ Nicander a-t-il vraiment envoyé la copie annoncée dans la lettre de 1539 ? Il se peut que, pour une raison quelconque, Vettori ne l'ait jamais reçue ou encore n'ait jamais répondu à la question de Nicander; on comprendrait mieux alors que Nicander récidive en 1546.

La copie de 1546 se trouve aujourd'hui dans le recueil d'inscriptions de Vettori conservé à la *Bayerische Staatsbibliothek* de Munich (Clm. 743, f. 53 r.: fig. 2)²⁵. D'après la lettre de 1546, la transcription de Nicander était accompagnée d'indications sur la forme de la stèle et ses dimensions (*cuius tibi formam, mensuram, characteres exactissime in hac charta descripsi*). Mais ces indications ne figurent pas sur le Clm. 743: se trouvaient-elles sur un feuillet séparé ? Celui-ci semble en tout cas perdu.

Vettori avait l'habitude d'envoyer à son grand ami, l'érudit florentin Don Vincenzo Borghini, les copies d'inscriptions qui lui passaient entre les mains. On retrouve donc tout naturellement l'inscription de Nicander dans l'un des recueils épigraphiques de Borghini. La copie envoyée par Vettori est perdue, mais celle qu'en tira Borghini se trouve dans le ms. II.X.109 (ff. 41 v.–42 r.: fig. 3) conservé à la *Biblioteca Nazionale Centrale* de Florence. Ce recueil est celui qui, précisément, renferme le plus grand nombre d'inscriptions communiquées par Vettori.

La collation des textes confirme que la copie de Borghini remonte bien à celle de Nicander: le texte de Borghini présente trois fautes qui se trouvent *uniquement* dans le Clm. 743: ΦΙΛΟΘΥΜΙΑΣ (l. 12–13); omission de ἦς devant ἔχων (l. 14); ΚΕΧΑΡΙΣΜΕΝΟΙΣ au lieu de κεχαρισμένος (l. 46).

La faute la plus étonnante, chez quelqu'un qui prétend avoir copié le texte *fidelissime et castigatissime* est ΦΙΛΟΘΥΜΙΑΣ, mot qui n'existe pas en grec; c'est une mélecture de φιλοτιμίας qui figure dûment sur toutes les autres copies ainsi que sur le porphyre.

Il y a pourtant une différence, assez curieuse, entre la copie de Borghini et celle que Nicander envoie en 1546: les sauts de lignes sont corrects chez Nicander et très fantaisistes dans la transcription de Borghini (qui n'a pas été copiée en continu, comme c'est le cas pour la version du Ricc. 996: l'espace qui subsiste en fin de ligne et les mots coupés montrent que Borghini a reproduit la mise en lignes du texte que lui a envoyé Vettori). Il se peut donc que ce soit Vettori qui ait copié Nicander sans respecter la mise en ligne, ou que Nicander lui-même ait envoyé à Vettori une copie où celle-ci n'était pas prise en compte; dans ce dernier cas, il s'agirait de la copie perdue de 1539, car celle de 1546 est parfaitement correcte de ce point de vue. Nous ne savons pas en effet laquelle des deux transcriptions de Nicander Vettori a recopiée à l'intention de Borghini.

Sur certaines lignes de la copie de Borghini apparaissent çà et là de petites barres verticales à l'encre rouge dont l'explication se trouve dans la note que l'érudit a ajoutée au bas du second feuillet (f. 42 r.):

«Les lignes doivent être coupées comme je l'ai indiqué en rouge en me fondant sur l'exemplaire que m'a fourni mon cher Lelio et sur lequel l'auteur de la copie avait ajouté à la fin cela (*signe de renvoi à l'encre rouge*)²⁶.

Il y a une seule colonne de texte et non deux, mais j'ai transcrit ainsi faute de place sur le folio²⁷.

La première phrase indique que Borghini a modifié les sauts de lignes de son texte, où ils étaient erronés, sur la base d'une nouvelle copie de l'inscription, où ils étaient corrects. La nouvelle copie sur laquelle Borghini s'est fondé pour corriger la première lui fut envoyée par Lelio Torelli, célèbre juriconsulte, secrétaire du duc Côme I^{er} de Médicis et troisième membre du «triumvirat» des érudits à la cour de Florence²⁸. Mais cette nouvelle version, comme le précise encore la note de Borghini au f. 42 r., n'est pas de Torelli lui-même: *ex exemplo a Laelio meo accepto in quo qui descriperat in fine addiderat illa* (signe de renvoi). Qui alors en est l'auteur et de quelle addition s'agit-il ? Pour ce qui est de l'addition, la réponse est simple: il suffisait de comprendre que, parce qu'il manquait de place,

²⁵ Il s'agit bien de la copie de 1546, car elle ne présente pas d'*obelisci* dans la marge.

²⁶ Le même signe de renvoi est répété en marge de la note, à hauteur du premier, pour une raison qui nous échappe.

²⁷ Cette seconde phrase semble rédigée après la première et en même temps que la note au bas du f. 41 v. comme l'indique l'écriture plus rapide et moins soignée. La note entière est reproduite dans notre appendice 2.

²⁸ Sur les liens entre Torelli, Vettori et Borghini, voir Belloni, Drusi 2002, *ad indicem*.

Borghini l'a recopiée au bas de la page précédente, où elle est signalée par un signe de renvoi identique au symbole qui suit *illa*. Nous en proposons la traduction suivante:

«(signe de renvoi à l'encre rouge) Petite stèle de marbre, trouvée dans le port d'Ancône et offerte au cardinal Rodolfo Pio à l'époque de sa légation là-bas. La pierre est longue de 1 pied, 3 doigts, 1 gr.()²⁹, large de 1 pied, 10 doigts, 4 gr.(), épaisse de 2 doigts. Selon l'usage antique, le champ épigraphique est un peu plus étroit en haut et plus large en bas, en réservant une très petite marge sur les côtés. Les fins de lignes, comme dans toutes les pierres très anciennes, sont inégales; et chaque ligne est contenue entre deux traits horizontaux afin que les lettres soient d'une hauteur égale; elles sont très élégantes et très anciennes. Mais tout cela, ainsi que les intervalles entre les lignes et les intervalles entre les lettres apparaîtra sur la copie qu'à partir de la pierre elle-même nous avons pris soin d'imprimer et de représenter, en mettant aussi en évidence les indices de son ancienneté et de ses lacunes (*symbole sinusoïdal*)»³⁰.

Cette citation est suivie d'une remarque émanant de Borghini lui-même, comme indique l'usage de l'encre rouge³¹, et sur laquelle nous revenons plus loin:

«Les particularités dont il parle à la fin, je n'ai pu les reproduire».

Qui est l'auteur de la copie, accompagnée d'une description de la stèle, fournie par Lelio Torelli ? Plusieurs possibilités viennent à l'esprit:

(1) Vettori, qui connaissait, par Nicander, les circonstances dans lesquelles la stèle arriva au port d'Ancône et même la vérité sur la nature du don fait au cardinal. Vettori aurait pu corriger le premier texte en sa possession d'après la stèle conservée dans le palais du cardinal di Carpi, qu'il aurait également mesurée³². Cette hypothèse peut être aisément écartée. D'abord, sur les trois fautes propres à Nicander, une seule est corrigée (KEXAPIΣMENOΙΣ > KEXAPIΣMENOΣ)³³; le ἦς manquant n'est pas rajouté et, surtout, le barbarisme ΦΙΛΟΘΥΜΙΑΣ demeure. En somme, la version corrigée de Borghini continue à ressembler terriblement au texte de Nicander. Enfin, et surtout, nous savons que Vettori était un ami commun de Borghini et Torelli: jamais ce dernier ne l'aurait évoqué dans une lettre à Borghini au moyen d'une périphrase aussi vague (*qui descriperat*), qui révèle que l'auteur de la copie est un inconnu au moins pour Borghini. Ce qui est peut-être le cas de Nicander.

(2) L'hypothèse que le document envoyé par Torelli à Borghini pourrait dépendre de la copie exécutée par Nicander en 1546 est séduisante. Ainsi s'expliqueraient sur le manuscrit de Borghini l'indication de sauts de lignes corrects et, en revanche, le maintien d'une faute aussi grossière que ΦΙΛΟΘΥΜΙΑΣ. On peut invoquer un autre argument paléographique: sur la copie de 1546 aussi bien que sur le manuscrit de Borghini, le *iota* superflu de KEXAPIΣMENO{I}Σ a été supprimé; sur la copie de 1546, il a simplement été barré, d'un trait nettement plus fin que la plume qui a ajouté ici et là des lettres oubliées et qui devait être celle de Nicander lui-même (fig. 2); il y a des chances pour que cette correction ait été faite après coup par un autre érudit (Vettori ?)³⁴; Borghini l'aurait dûment reportée sur sa propre copie. On se souvient en outre que Nicander avait joint à sa transcription de 1546 des

²⁹ Sur cette mesure, voir *infra*.

³⁰ Nous remercions vivement Filippo di Benedetto pour l'aide apportée dans le déchiffrement et l'interprétation des notes de Borghini, ainsi qu'Adam Bülow-Jacobsen pour l'interprétation de la troisième ligne. Le symbole sinusoïdal marque la fin de la citation.

³¹ Borghini a utilisé de l'encre rouge lorsqu'il a retravaillé son document, après avoir reçu la copie envoyée par Torelli. Au total sont en rouge: les séparateurs indiquant les sauts de lignes, les mots grecs recopiés dans les marges, les trois signes de renvoi, la note *hoc quod postremum ait servare non potui*, la correction ΝΟΣ au-dessus de KEXAPIΣMENOΙΣ.

³² On sait, en effet, que Vettori se rendit à Rome en 1550, à l'occasion du couronnement du pape Jules III. La bibliographie sur Vettori, concernant cet épisode, se trouve dans Belloni, Drusi 2002, *ad indicem*.

³³ À noter que le *iota* superflu a également été barré d'un trait oblique dans la copie originale de Nicander, celle de 1546, conservée dans le Clm. 743, f. 53 r. (voir notre fig. 2).

³⁴ À cette seconde main il faut attribuer une autre correction: à la l. 22, elle rectifie la mécoupure ΗΡΑΚΛΕΙΤΙ ΘΕΜΕΝΟΥΣ.

précisions sur la forme et les dimensions de la stèle (*cuius tibi formam, mensuram, characteres exactissime in hac charta descripsi*). Ces indications, qui n'ont pas, semble-t-il, été conservées dans les papiers de Vettori, seraient conservées par la copie qu'en a faite Borghini. On pourrait dès lors restituer le scénario suivant: en 1539, Nicander envoie à Vettori une copie de l'inscription (sans les sauts de lignes corrects ?) pourvue d'*obelisci* en face des indications des années régnales. Vettori en fournit une copie à Borghini, qui la transcrit dans ses cahiers. En 1546, Nicander envoie pour la seconde fois à Vettori le texte de l'inscription (CIm. 743, f. 53 r.), ainsi que la description matérielle de la stèle, sans doute sur un feuillet séparé qui se serait perdu. Vettori communique cette documentation (originale ou en copie) à Lelio Torelli, qui la transmet à son tour à Borghini; celui-ci collationne son ancienne copie avec la nouvelle, rectifie les sauts de lignes, corrige la faute KEXAPIΣMENOIS et reproduit la description de Nicander, dans le bas des feuillets 41 v-42 r. Si cette hypothèse était correcte, elle nous apprendrait que Nicander avait, en 1546, l'intention de procurer une édition imprimée de la stèle qui lui avait été enlevée par le cardinal.

(3) Une dernière possibilité concernant l'identité de *qui descriperat* mérite d'être envisagée: Smetius. On songe en effet à l'édition de 1588 – certes une édition posthume préparée par Juste Lipse sur la base du manuscrit du Flamand conservé à Leyde. Smetius était susceptible de connaître les circonstances de la découverte de la pierre à Ancône et de son acquisition par le cardinal: le Flamand avait vécu quelques années dans le palais du cardinal di Carpi lorsqu'il était son secrétaire (1545–1551)³⁵. C'est à cette occasion qu'il copia la stèle grecque, dont il a laissé deux transcriptions, qui sont de véritables dessins (ms. de Naples: fig. 4; ms. de Leyde: fig. 5); elles constituent la troisième branche de la transmission manuscrite³⁶. L'expression copiée par Borghini, *in Anconitano portu repertus*, est très proche de *in portu Anconitano reperta* qu'on a dans les manuscrits de Smetius et dans l'édition de 1588. Un autre détail, que nous analyserons plus loin, rapproche la copie de Smetius (ms. de Leyde et édition de 1588) de celle de Borghini corrigée: il s'agit de l'indication des dimensions de la stèle où, dans les deux cas, *ce qui est donné comme la hauteur est en réalité la largeur*. En outre, ce que dit l'auteur anonyme de la note sur le soin avec lequel il a reproduit la mise en page du texte sur pierre, allant jusqu'à parler de dessin (*effingique*), serait une description adéquate des admirables fac-similés, si scrupuleux pour le rendu de la paléographie, réalisés par Smetius dans ses deux manuscrits. Il se pourrait bien que Smetius ait projeté de publier le manuscrit de Naples, qui finalement resta à Rome entre les mains de son patron³⁷. Cette hypothèse (qui a notre préférence), suppose cependant que Borghini n'a pas profité de la nouvelle copie pour réviser l'ancienne et éradiquer les fautes propres à Nicander: le barbarisme ΦΙΛΟΘΥΜΙΑΣ en particulier subsiste³⁸.

Quoi qu'il en soit, la première copie imprimée de la stèle est celle de Fulvio Orsini³⁹, qui avait acquis la pierre à la mort de Carpi (1564), comme l'a montré Solin⁴⁰. Malgré la présence de l'inscription dans sa collection, Orsini ne se fonda pas sur l'autopsie du document, comme avaient fait avant lui, avec plus ou

³⁵ CIL VI,1 *Index auctorum. Sub nomine*.

³⁶ Le ms. de Naples fut composé entre 1545 et 1551 et donné au cardinal di Carpi; de retour dans les Flandres après 1551, Smetius réalisa, sur la base des fiches qu'il avait gardées, une seconde copie de l'inscription à l'intention de Marcus Laurinus, seigneur de Watervliet; c'est la copie présente dans le manuscrit de Leyde, offert à Laurinus en 1565.

³⁷ Dans une lettre d'Agustín à Onofrio Panvinio datée du 20 novembre 1559, l'évêque espagnol évoque l'intérêt d'une édition imprimée du manuscrit de Smetius: J.-L. Ferrary, *Onofrio Panvinio et les antiquités romaines*, Rome 1996 (Collection de l'École française de Rome 214), p. 136, n. 8.

³⁸ Peut-être parce qu'il avait trop focalisé son attention sur la coupure des lignes.

³⁹ Dans: A. Agustín, *De legibus et senatusconsultis*, Romae 1583 (*non vidimus*: nous n'avons pu consulter que l'édition publiée à Paris en 1584).

⁴⁰ Camodeca, Solin 2000, p. 22.

moins de succès, Nicander et Smetius pour leurs copies, mais sur le manuscrit napolitain de ce dernier qu'il avait sous la main⁴¹, puisqu'il l'avait acquis avec les inscriptions du cardinal.

Le dernier témoin connu à avoir copié la stèle chez Orsini est Lipse. Le grand humaniste belge séjourna à Rome entre 1568 et 1570, en qualité de secrétaire du cardinal de Granvelle⁴². Il se lia d'amitié avec le bibliothécaire des Farnèse qui lui ouvrit les précieuses collections du palais. La copie de Lipse se trouve dans son recueil d'inscriptions (*adversaria*) conservé à Leyde (Lips. 22 f. 28 v.: fig. 6); elle est précédée de l'indication: *in aedib.(us) F.(ulvi) Ursini, stela marmorea*. C'est donc un témoin important, en principe indépendant des autres copies; néanmoins on relève chez lui deux fautes propres à Smetius, ΚΑΘΙΚΟΝΤΑ à la l. 26 et ΕΝΤΑΞΙΑΝ au lieu de ΕΥΤΑΞΙΑΝ (l. 17); les confusions entre *eta* et *iota* sont fréquentes chez ces érudits, mais la faute commune ΕΝΤΑΞΙΑΝ sera difficilement une coïncidence. Il semble donc que Lipse ne s'est pas tenu à une lecture personnelle de la pierre, mais qu'il a aussi utilisé, sans la suivre servilement, la transcription de Smetius contenue dans le manuscrit de Naples, manuscrit où il prit également la traduction latine de Benedetto Egio, comme il le précise: *Ben. Hegij interpretatio* (cette note fut ensuite raturée, pour une raison qui nous échappe). Lipse ne publia pas l'inscription dans l'*auctarium* qu'il fit à la collection de Smetius, car elle se trouvait déjà dans le corpus du Flamand; on pourrait s'étonner qu'il n'ait pas signalé les erreurs de transcription de Smetius en se fondant sur sa propre copie qui, sur certains points, était meilleure: mais on constate que Lipse s'est attaché à ce que le *Liber* reproduise très fidèlement les transcriptions de Smetius contenues dans le manuscrit de Leyde, auquel il n'apporte que de très rares corrections⁴³.

2. Une stèle peut en cacher une autre

Après le passage de la stèle dans la collection Orsini, on en aurait, selon Solin, perdu définitivement toute trace («perduta da tempo»). C'est, semble-t-il, ignorer la réapparition du décret à Vérone, dans le *Museo Maffei*, mentionnée par les corpus épigraphiques (*CIG* IV, 6819; *IG* XII3, 331). Maffei est le premier à signaler qu'elle est en porphyre⁴⁴.

Jusqu'à présent, le matériau du support n'avait intrigué personne. Mais on sait désormais que les gisements du Mons Porphyrites furent découverts par les Romains, grâce à la stèle en porphyre noir trouvée en mars 1995 dans une des carrières du *metallon* par l'équipe britannique qui y a fouillé: un certain Caius Cominius Leugas y remercie en grec le dieu Pan-Min, maître des richesses minérales du désert Oriental, pour lui avoir permis de découvrir, entre autres, les carrières de porphyre et de porphyre noir; le texte est daté du 29 Epeiph de l'an 4 de Tibère (23 juillet 18 è. chr.)⁴⁵. À la lumière de ce document, les conceptions de Delbrück, qui prête aux Ptolémées, sur la base de témoignages pourtant ténus, une véritable passion pour le porphyre en raison de sa couleur «royale», s'effondrent. Parmi les trois ou quatre objets hellénistiques en porphyre que Delbrück invoque pour étayer son idée, seule la stèle de Théra, parce qu'elle est datée, était un cas difficile à évacuer⁴⁶. On pourrait, après tout, imaginer qu'on avait extrait à l'époque lagide une plaque de porphyre qu'un amateur de curiosités aurait emportée à Théra, où les membres d'un gymnase auraient trouvé original, pour ne pas dire chic, de la

⁴¹ C'est ce que révèle notamment la faute ΔΕΥΚΩΜΑΤΑΧΩΡΙΣΙΑΙ à la ligne 40 (au lieu de λεύκωμα καταχωρίσαι).

⁴² J. Ruysschaert, Le séjour de Juste Lipse à Rome (1568–1570) d'après ses *Antiquae Lectiones* et sa correspondance, *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome* 24, 1947, p. 139–192.

⁴³ Signalons le cas unique, sauf erreur, du f. LXI où Lipse édite dans l'ordre correct les fragments des *Fasti Capitolini* présentés en désordre par Smetius.

⁴⁴ Maffei 1749, p. XLIV.

⁴⁵ W. Van Rengen, A New Paneion at Mons Porphyrites, *CdE* 70, 1995, p. 240–245 (*AE* 1995, 1615).

⁴⁶ Il est pratiquement admis désormais que, mise à part la stèle de Batôn, les quelques objets en porphyre prétendument ptolémaïques invoqués par Delbrück sont des faux (les critiques soulevées par Delbrück sont reprises et synthétisées avec force par L. Faedo, *I porfidi: imagines di potere*, dans: S. Ensoli, E. La Rocca, *Aurea Roma. Dalla città pagana alla città cristiana*, Roma 2000, aux p. 61 sq.).

consacrer à l'éloge de leur gymnasiarque. En 153, cette île faisait encore partie de l'empire ptolémaïque⁴⁷.

Mais les grossières fautes de lapicide qui émaillent cette inscription inspirent de la méfiance. Il était difficile de ne pas songer d'emblée à un nouveau méfait de Pirro Ligorio: ce célèbre faussaire du XVI^e s. a vendu quantité de fausses inscriptions latines au cardinal di Carpi, qui apparaissait justement comme le premier propriétaire du décret. Le témoignage de Nicander et le fait que Ligorio n'apparaisse à aucun moment dans la transmission de l'inscription forcent néanmoins à écarter l'hypothèse trop facile d'un faux ligorien. D'ailleurs, le célèbre faussaire eût été bien incapable de graver une inscription en grec, langue qu'il ignorait et dont il trace les caractères d'une main très inexperte, même sur le papier. Dans les rares cas où Ligorio transmet des inscriptions grecques, celles-ci sont authentiques, précisément parce qu'il n'a pas la culture nécessaire pour les inventer⁴⁸.

Il faut donc bien admettre que, par une malice supplémentaire de la fortune, la stèle de Théra, déchiffrée par un marchand d'Ancône, fut rapportée de Grèce un siècle plus tard à Ancône par un autre marchand. Mais cette stèle était-elle en porphyre ? De fait, Nicander précise que son inscription était en marbre de Paros et, avant Maffei, toutes les éditions et toutes les notes manuscrites concernant la stèle de la collection du cardinal di Carpi, puis d'Orsini, la décrivent comme une plaque de marbre. Sans doute *marmor* désigne-t-il en latin toute pierre noble (*i.e.* dure) utilisée en architecture et en sculpture, et même Hiller von Gärtringen, qui avait pourtant lu chez Maffei «*marmor porphyreticus*», décrit l'objet comme une *stela marmorea*. Quand on connaît pourtant la fascination qu'exerçait le porphyre sur les amateurs d'antiquités de la Renaissance, on a peine à croire que Cyriaque, Nicander, Smetius, Borghini, Orsini eussent manqué de préciser que l'inscription était gravée sur du porphyre, et que Nicander se soit mépris au point d'appeler du porphyre *lapis Parius*. La lecture des sections de l'inventaire Orsini concernant les objets en pierre montre d'ailleurs que le bibliothécaire des Farnèse signalait les matériaux particuliers: s'il emploie le mot *marmo* au sens générique dans ses têtes de chapitres, il précise que telle inscription est en *marmo africano* ou en *peperigno*, telle statue de cynocéphale en *pietra egitia*, telle *figura egitia* en *pietra nera*. Le décret de Théra est décrit comme *tavoletta di marmo in forma di colonna con un decreto greco*.

On est donc conduit à soupçonner que l'édition de Maffei et les suivantes (*IG XII 3, 331* et celle de L. Robert⁴⁹), sont la synthèse de deux inscriptions, l'une, authentique, en marbre blanc, entrée dans la collection di Carpi et dont on perd la trace après son passage chez Orsini, l'autre en porphyre, qui apparaît dans la collection de Maffei, lequel croit de bonne foi qu'il s'agit de la même stèle; s'il relève en effet des différences entre les deux textes, il les attribue à la négligence des précédents éditeurs: *marmoris porphyretici servat tabula, cui sex priores versus abscissi*⁵⁰. *Integra apud Gruterum, p. 327 sed quibusdam mendis admixtis (...) Versionem construere oportuit novam*. Il est piquant que Maffei, qui se targuait d'avoir établi des règles (*canones*) pour détecter les faux (il les expose dans le livre III de son *Ars critica lapidaria*), et qui avait, dans un souci de pédagogie, dédié une section de son musée aux contrefaçons, se soit laissé prendre. Mieux encore: dans le chapitre I, consacré aux inscriptions grecques, de ce livre III, Maffei, après avoir explicité sa règle n° 2 («l'examen des marbres contribue

⁴⁷ «Ce décret des habitués du gymnase, qui mentionne les concours gymniques en l'honneur 'du roi', est gravé sur une stèle de porphyre. Celle-ci n'était parvenue à Théra que par les relations de l'île avec les Lagides, qui y entretenaient très tard une garnison» (L. Robert, *Noms indigènes dans l'Asie Mineure gréco-romaine*, Paris 1963, p. 89).

⁴⁸ Remarque de G. Vagenheim. C'est ce qu'a montré Luigi Moretti dans son célèbre article sur les inscriptions grecques de Ravenne transmises par Ligorio: L. Moretti, Pirro Ligorio e le iscrizioni greche di Ravenna, *Rivista di filologia e di istruzione classica* 110, 1982, p. 446–457. Mommsen ignorait que les inscriptions grecques transmises par Ligorio étaient en réalité fabriquées par ses amis, en particulier Egio ...

⁴⁹ Robert 1936, n° 95.

⁵⁰ Huit en réalité.

pleinement à en vérifier l'authenticité)⁵¹, ajoute pourtant qu'elle doit être appliquée *prudenti quadam circumspicione, et cum grano salis*, et de poursuivre: «J'ai conseillé d'examiner avec soin si le marbre venait de Grèce: il ne faut pourtant pas poser comme principe qu'une inscription n'a pas pu être gravée sur une pierre originaire d'une contrée extérieure à la Grèce. Quoi de plus insolite qu'une inscription grecque transmise sur du porphyre ? Et pourtant, c'est bien dans ce matériau qu'est gravée une inscription grecque, fort longue et de toute beauté, qu'au cours du voyage entrepris précisément à cette fin à travers l'Italie j'ai achetée il y a deux mois pour quelques pièces d'or, et qui est hors de tout soupçon»⁵². Trop beau pour être faux, en quelque sorte.

L'existence de deux inscriptions est corroborée par la collation des textes: le sigle de l'année (L) après κς à la ligne 15 est omis sur la plaque de porphyre; or ce sigle figure dans toutes les transcriptions basées soit sur le manuscrit de Cyriaque (à travers le Ricc. 996), soit sur l'autopsie de la stèle en marbre (Nicander⁵³, Smetius⁵⁴, Lipse); il paraît inévitable que la stèle originale comportait ce sigle.

L'examen attentif de la stèle de porphyre auquel nous avons procédé a également confirmé qu'il s'agissait d'un autre objet que la stèle d'Ancône⁵⁵; il nous a permis en outre de repérer plusieurs détails significatifs qui avaient échappé aux savants qui ont étudié cette pièce.

Il s'agit d'une plaque en porphyre polie sur les deux faces (Robert 1936, pl. li). La largeur est la même en haut et en bas, ce qui est en contradiction avec la description de Borghini qui décrit une stèle légèrement pyramidante: *pagina vetere more supra paulo strictior infra vero latior* («le champ épigraphique est, selon l'usage antique, un peu plus étroit en haut et plus large en bas»); cette description s'accorde avec le dessin de la stèle dans les deux manuscrits de Smetius ainsi que dans son édition posthume de 1588.

La comparaison des dimensions rapportées pour la stèle en marbre avec celles de la plaque en porphyre est également instructive.

Le manuscrit de Naples n'indique pas les dimensions de la stèle du cardinal, mais le manuscrit de Leyde et l'édition de 1588 donnent les informations suivantes: *alta est ped. I ac digitos III, spissa vero digitos duos*. S'il s'agit de mesures latines classiques⁵⁶, ces données correspondent à 34,96 cm de hauteur et 3,68 cm d'épaisseur⁵⁷. Notons que la largeur est passée sous silence.

Borghini accompagne sa propre transcription de dimensions quelque peu différentes qui remontent, avons-nous vu, soit à Nicander, soit plus probablement à Smetius: *longus P I D III Gr I, latus P I D X Gr IV, crassus D II*.

L'étalon est le même, puisque l'épaisseur est la même, mais les mesures de Borghini sont à la fois plus complètes et plus précises, car elles font intervenir un sous-multiple du pied, abrégé *Gr*. Or le

⁵¹ *Marmorum inspectio admodum conducit ad eorumdem veritatem explorandam* (Maffei 1775, col. 57). *Marmor* a dans cet aphorisme à la fois le sens de matériau et celui, métaphorique, de pierre inscrite.

⁵² *Observandum monui, an marmor sit Graecum: nec statuendum tamen, aliquam extra Graeciam populari regionis lapide insculpi non potuisse. Quid insolentius quam porphyretico marmori epigraphen tradi ? in eo tamen Graecam prolixam, et pulcherrimam, hoc ipso ad hunc finem instituto per Italiam excursu, non multis aureis ante duos menses emi, quae extra omnem aleam est* (Maffei 1775, col. 58). Incidemment, nous apprenons que cette partie du moins de l'*Ars critica lapidaria* a été rédigée en 1718.

⁵³ Le sigle après κς figure non seulement dans sa transcription d'ensemble conservée dans le Clm. 743, mais aussi dans sa lettre de 1546, où il recopie avec grand soin l'indication des années régnales parce qu'il n'en comprend pas le sens.

⁵⁴ Soigneux, mais connaissant mal le grec, Smetius était bien capable de faire des erreurs de transcription, mais non de corriger une omission du lapicide.

⁵⁵ Nous remercions vivement de sa gentillesse et de sa patience Mme Mathilde Avisseau-Broustet, Conservateur, qui nous a longuement laissées examiner l'objet, et M. Michel Amandry, Directeur du Cabinet des Médailles, qui nous a autorisées à publier la photo du dos de la plaque.

⁵⁶ À savoir 1 pied (= 16 doigts/pouces) = 0,2944 m (d'après le *Guide romain antique*, p. 102; l'*OLD* donne env. 296 mm), 1 doigt = 0,0184 m.

⁵⁷ Dans *IG XII.3*, 331, H. von Gärtringen convertit 1 pied 3 pouces en 0,39 m et 2 doigts en 6 cm, comme si 1 doigt mesurait 3 cm et qu'un pied comportait 10 doigts.

système latin classique ne comporte pas de sous-multiple du pied, mais seulement des fractions de pieds. Le dictionnaire de R. E. Zupko⁵⁸ ne mentionne pas de mesure italienne de longueur dont le nom commence par *gr-* (cet auteur cite seulement le *grano*, le *granotto* et le *granottino*, qui sont strictement chez lui des mesures pondérales). Il est néanmoins très probable que l'abréviation *Gr.* soit celle de *gr(anus)*, le grain d'orge, sous-multiple du pouce attesté à la Renaissance.

D'après Zupko, le pied romain «moderne», qui se divise en 16 onces (et non en 12 comme presque toujours dans les villes italiennes) mesure 29,8 cm, l'once romaine 1,86 (l'once désigne la même unité que le pouce, mais l'appellation *uncia* est beaucoup plus courante que *pollice*). À Rome, l'once se divise en 5 *minuti* (1 *minuto* = 0,37 cm).

Ce pied romain de 29,8 cm, parfois employé par les architectes et les dessinateurs de la Renaissance, résulte en fait d'une récréation artificielle et légèrement inexacte du pied antique sur la base d'une équivalence abusivement établie entre le *palmo* romain moderne (= 12 onces = 22,3 cm) et les 3/4 de pied antique, qu'on a longtemps cru par erreur être le *palmus* antique: de la sorte, ce pied «antique» des architectes dérivait du *palmo* moderne, étant constitué de 16 de ces onces dont 12 formaient le *palmo*. Cette erreur n'était pas partagée par les humanistes, qui connaissaient la mesure correcte du pied antique (29,4 cm) depuis que Leonardo da Porto l'avait établie en 1524⁵⁹.

Tout en prétendant utiliser le pied antique (de 29,8 cm), architectes et dessinateurs le subdivisaient chacun à sa façon; ils introduisirent des sous-multiples de l'once/doigt, inconnus des Latins, diversement nommés (*grani*, *minuti*) et représentant des fractions variées de cette unité (généralement 1/4 ou 1/5, parfois 1/8)⁶⁰.

Dans le système employé par Borghini, la notation *Gr IV* montre que le *digitus* se subdivise probablement en 5 *grani*. Il est difficile de savoir si Borghini se réfère au pied antique des architectes ou au vrai pied antique, mais en l'affublant de subdivisions modernes. La différence qui en résulte est de toute façon peu importante.

L'édition posthume de Smetius fait silence sur la largeur de la stèle, qui, d'après son dessin, était nettement plus haute que large (ce qu'exprime aussi l'appellation abusive de *colonna* employée par certains). Borghini est le seul à indiquer la largeur, mais hauteur et largeur sont visiblement interverties: d'après ses indications, l'inscription aurait été plus large que haute ! La même bévue se retrouve dans l'édition de 1588, qui donne une hauteur égale (à 1 grain près) à la «longueur» indiquée par Borghini.

Cette erreur corrigée, comparons les dimensions des deux pierres:

	marbre		porphyre
	<i>pied des architectes</i>	<i>pied antique</i>	
<i>largeur</i>	35,75 cm	35,32 cm	29,4 cm
<i>hauteur</i>	49,88 cm	49,31 cm	43,5 cm (incomplète)
<i>épaisseur</i>	3,72 cm	3,68 cm	3 cm

Il n'est pas possible de savoir si la largeur indiquée par Borghini est la largeur minimale (en haut de la pierre) ou maximale (en bas). Quoi qu'il en soit, elle est nettement supérieure à la largeur de la stèle en porphyre, qui est de 29,4 cm, *ce qui est exactement la mesure du pied antique*: il nous paraît clair que la plaque en porphyre a été découpée par un artisan de la Renaissance qui utilisait cet étalon.

⁵⁸ R. E. Zupko, *Italian Weights and Measures from the Middle Ages to the Nineteenth Century*, Philadelphia 1981.

⁵⁹ H. Günther, *Das Studium der antiken Architektur in den Zeichnungen der Hochrenaissance*, Tübingen 1988, p. 225–230. Nous remercions Pier Nicola Pagliara qui nous a indiqué cette référence.

⁶⁰ Günther, *o.l.*, p. 230.

Mais le profit que nous avons tiré de l'autopsie de l'inscription conservée au Cabinet des Médailles ne s'arrête pas là. L'examen des bords de la plaque s'est également révélé instructif: le bord droit est régulier; il ne présente pas une tranche plane perpendiculaire aux deux faces, mais arrondie et fuyant vers l'arrière; en avant, cette tranche est lisse, tandis qu'en arrière elle offre des traces de broche sous forme de traits parallèles. En revanche, la tranche sur le bord gauche n'a pas été régularisée après découpe et comporte beaucoup d'échancures et d'aspérités; son état n'est pas différent de la partie de la stèle apparemment cassée (c'est d'ailleurs l'aspect trop propre de cette cassure qui nous avait donné l'idée d'aller examiner l'objet); de fait, si la cassure peut faire illusion côté face (fig. 7), elle apparaît pratiquement rectiligne sur le revers, où l'on distingue encore la ligne horizontale qui a guidé la découpe (fig. 8). Le haut de l'inscription avait-il été enlevé parce qu'une erreur rédhibitoire avait été commise dans les premières lignes ? Ou l'artisan, sacrifiant au goût des ruines, avait-il voulu fabriquer une fausse inscription cassée ? L'examen de la pierre ne permet pas de trancher. Quoi qu'il en soit, le décalage entre l'application extrême apportée à la gravure du texte (même si, aux yeux d'un épigraphiste, celui-ci est loin d'être parfait) et l'aspect ouvertement négligé du travail des bords font penser à une pièce inachevée, voire à un exercice, plutôt qu'à un faux destiné à tromper les collectionneurs.

Le texte grec de la stèle en porphyre s'inscrit entre deux traits finement incisés que Ch. Michel décrit ainsi: «le graveur avait consciencieusement préparé sa tâche: sur la face soigneusement polie, des lignes verticales avaient été tracées à droite et à gauche pour réserver des marges»⁶¹. En réalité, ces traits ne sont pas verticaux, mais obliques, et ils vont se rapprochant vers le haut. Il est en outre frappant que les débuts de lignes du texte ne s'appuient pas sur le trait de gauche: le lapicide a chaque fois laissé un petit espace entre ce trait et le début de chaque ligne. On comprend dès lors que les deux traits incisés de part et d'autre du texte représentent les bords obliques de la stèle en marbre; l'espace laissé au début de chaque ligne du texte correspond à la «toute petite marge» évoquée dans le manuscrit de Borghini (*minimo ad latera relicto margine*) et bien rendue sur les deux dessins manuscrits de Smetius. Ainsi s'explique aussi que le lapicide ait évité à tout prix de dépasser le trait de droite, s'astreignant à tasser maladroitement les caractères à la fin de la ligne 17 alors qu'il disposait de tout l'espace nécessaire, et même davantage: la plaque de porphyre n'est pas une stèle, mais seulement le support sur lequel le graveur a dessiné, à une échelle réduite, la stèle en marbre; il ne pouvait dans ces conditions, même s'il manquait de place, sortir des contours de son dessin, contours préparatoires, au moins théoriquement, à la découpe dans la plaque de porphyre de la silhouette pyramidante du modèle.

3. Un *scarpellino* très demandé

À quelle époque et dans quelles circonstances le lapicide a-t-il réalisé la copie sur porphyre du décret de Théra ? On se rappelle que la dernière mention de la stèle en marbre apparaissait dans l'inventaire dressé par Orsini le 31 janvier 1600. C'est donc à Rome, à partir de cette date que dut avoir lieu l'opération.

La date de 1600 est l'une des plus symboliques de l'histoire du catholicisme car elle marqua de manière éclatante, à travers le magnifique jubilé orchestré par le pape Clément VIII (Ippolito Aldobrandini), le triomphe de la Contre-Réforme⁶². Rien ne fut alors trop beau pour exalter la gloire retrouvée de l'Eglise romaine et, parmi les matériaux précieux choisis personnellement par le souverain pontife pour embellir les principales stations du pèlerinage⁶³, le porphyre occupa une place privilégiée.

Cette pierre, fort recherchée à la Renaissance, était aussi très difficile à sculpter. Une tradition courtisane attribue à Côme de Médicis l'invention d'un procédé secret à base de plantes qui aurait

⁶¹ Michel 1899, p. 50.

⁶² L. von Pastor, *Geschichte der Päpste im Zeitalter der Katholischen Reformation und Restauration: Klemens VIII. (1592–1605)*, XI, Freiburg im Breisgau 1927, p. 1249–1297.

⁶³ Il s'agit des quatre basiliques: Saint-Pierre, Saint-Jean-de-Latran, Saint-Paul-hors-les-Murs et Sainte-Marie-Majeure.

permis au sculpteur Francesco del Tadda di Fiesole de tremper l'acier de manière à le rendre apte à tailler le porphyre⁶⁴. Tadda, mort en 1585, n'eut pas de successeur à Florence et quand le cardinal Ferdinand de Médicis, devenu Grand-Duc en 1587, recherche à la fois du porphyre et un tailleur de pierre pour le travailler, il doit faire jouer ses contacts à Rome, où il se révèle qu'il existe un seul tailleur de porphyre («il scarpellino che lavora il porfido»), jaloux de son secret et qu'on s'arrache⁶⁵. Le contact principal de Ferdinand était son ami intime, le cardinal Francesco Maria dal Monte, qui défendait les intérêts des Médicis dans la Ville Eternelle⁶⁶. Le 15 mars 1596, le cardinal dal Monte écrit à un autre de ses amis, Emilio de' Cavalieri, agent du Grand-Duc⁶⁷, pour lui dire qu'il a parlé à l'artisan qui travaille le porphyre, mais que celui-ci n'est pas disposé à quitter Rome où il est bien traité par les bénédictins de la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs; ceux-ci le logent et le paient suffisamment pour qu'il puisse entretenir sa famille. Quinze jours plus tard, dal Monte écrit directement au Grand-Duc pour l'informer que le *scarpellino* est lié par un contrat aux frères de San Paolo et qu'il a mis comme condition à son transfert à Florence que ce soit dal Monte qui se charge de lui obtenir l'autorisation de quitter Rome. Dal Monte a alors convié l'abbé de *San Paolo*, un certain Stella, chez le cardinal di Montalto (Alessandro Peretti), protecteur de l'Ordre; tous deux ont insisté, mais l'abbé a répondu que le pape avait commandé huit colonnes de porphyre pour orner des autels, que ce travail devait être achevé pour l'arrivée des pèlerins et que seul le *scarpellino* était capable d'honorer cette commande; lorsqu'il aurait achevé les huit colonnes, l'abbé le laisserait partir à Florence.

Contraint de rester à Rome jusqu'au jubilé, le *scarpellino* fit cependant en 1596 une proposition au Grand-Duc par l'intermédiaire du cardinal dal Monte: il désirait lui envoyer un petit échantillon de son savoir-faire avant que celui-ci ne décide de l'engager et s'offrait dans ce but d'exécuter, au choix «qualche cosa in piccolo, come una tavola piena di lettere, ovvero un'arme o profili di tazze (...) da un mezzo braccio sino a tre braccia»⁶⁸.

On ignore si le *scarpellino* se rendit jamais à Florence; mais nous avons toute raison de supposer qu'il tint sa promesse et réalisa bien, à l'intention du Grand-Duc, «una tavola piena di lettere»: le décret de Théra gravé sur porphyre.

En 1600, Orsini meurt et sa collection d'antiquités passe au cardinal Odoardo Farnese, grand ami de dal Monte et de la Maison Médicis⁶⁹. Dal Monte, qui était lié d'amitié à Orsini depuis 1582, connaissait parfaitement la collection de l'érudit romain (il l'avait longuement étudiée sous son égide)⁷⁰. Il ne dut pas hésiter longtemps avant de choisir, parmi les différents modèles pour l'exécution d'une «tavola piena di lettere», la stèle de Théra, idéale pour éprouver le talent du *scarpellino*. Il dut également obtenir sans difficulté l'autorisation d'Odoardo Farnese de faire envoyer le marbre dans l'atelier de l'artisan⁷¹. Après l'exécution de la «tavola piena di lettere», à une date que l'on ignore, la stèle disparut, sort

⁶⁴ La tradition est rapportée notamment par Giorgio Vasari dans la vie de l'artiste toscan et le passage est reproduit dans Butters 1996, Appendix VI, p. 401. Nous remercions Lucia Faedo de nous avoir signalé cet ouvrage. Il est remarquable que soit tombé dans l'oubli le procédé de fabrication d'un acier assez dur pour tailler le porphyre; il s'agit sans doute du précieux $\sigma\tau\acute{o}\mu\omega\mu\alpha$ souvent mentionné dans les ostraca du Mons Claudianus.

⁶⁵ Voir la lettre de Francesco Maria dal Monte à Emilio de' Cavalieri datée du 15 mars 1596, reproduite dans Butters 1996, Appendix X n° 10, p. 433.

⁶⁶ Wazbinski 1994, p. 135.

⁶⁷ Sur les rapports entre dal Monte et Cavalieri, qui était aussi «direttore della Galleria dei lavori agli Uffizi», on consultera Wazbinski 1994, p. 114 et *ad indicem*.

⁶⁸ Butters 1996, Appendix X n° 10, p. 433.

⁶⁹ Wazbinski 1994, p. 445.

⁷⁰ Wazbinski 1994, p. 538 sq.

⁷¹ Malgré les liens évoqués entre dal Monte et Orsini, il est peu probable que l'érudit eût accepté de prêter au cardinal une pièce à laquelle il tenait particulièrement au point d'en avoir publié une copie imprimée. Il n'aurait pas non plus toléré que la stèle ne lui soit pas restituée. Par conséquent, la mention de l'inscription dans l'inventaire de 1600 indique qu'elle ne sortit guère de la collection avant la mort d'Orsini (G. V.).

fréquent des documents recopiés (Solin a donc finalement raison lorsqu'il écrit que l'inscription du cardinal di Carpi est *perduta da tempo*)⁷². Le «faux» sur porphyre entreprit alors un mystérieux périple qui le conduisit à Modène, au plus tard en 1718. En effet, le 28 septembre de cette année-là, le marquis Scipione Maffei écrit à Ludovico Antonio Muratori pour lui annoncer qu'il a déjà recueilli deux cents marbres pour son futur Musée et ajoute qu'il a entendu dire qu'un peintre à Modène avait chez lui une inscription en porphyre dont il se servait pour broyer ses couleurs. Maffei insiste pour que Muratori la lui procure à n'importe quel prix, l'assurant qu'à Modène elle est sans intérêt, alors qu'à Vérone elle serait mise en valeur au sein de sa collection⁷³. Le mois suivant, Maffei remercie chaleureusement Muratori d'avoir conclu l'affaire et attend avec impatience de recevoir l'inscription des mains d'un Vénitien nommé Cappello⁷⁴.

La suite est connue. Le 26 avril 1797, Vérone capitula devant les troupes françaises après deux jours de résistance acharnée⁷⁵. Comme Ch. Michel l'avait compris, l'inscription sur porphyre fit partie du butin rapporté à Paris, mais, contrairement à la plupart des antiquités volées au musée de Vérone, elle ne fut jamais restituée⁷⁶.

⁷² On ne peut exclure que le *scarpellino* ait réalisé la copie sur porphyre peu après avoir fait sa proposition au Grand-Duc et sans attendre quatre ans son congé; cela paraîtrait même assez naturel. On peut imaginer que l'état d'inachèvement de la stèle est la conséquence de la mort inopinée du *scarpellino* ou encore d'une perte d'intérêt de la part du Grand-Duc (la mort du *scarpellino* et les désordres inévitables qui se seraient ensuivis dans son atelier expliqueraient mieux que le modèle en marbre n'ait pas été retourné à son propriétaire). On objectera à cette hypothèse que le décret en marbre figure dans l'inventaire Orsini rédigé en 1600, mais sa mention ne signifie pas nécessairement que la pierre était physiquement présente à ce moment-là chez Orsini (H. C.).

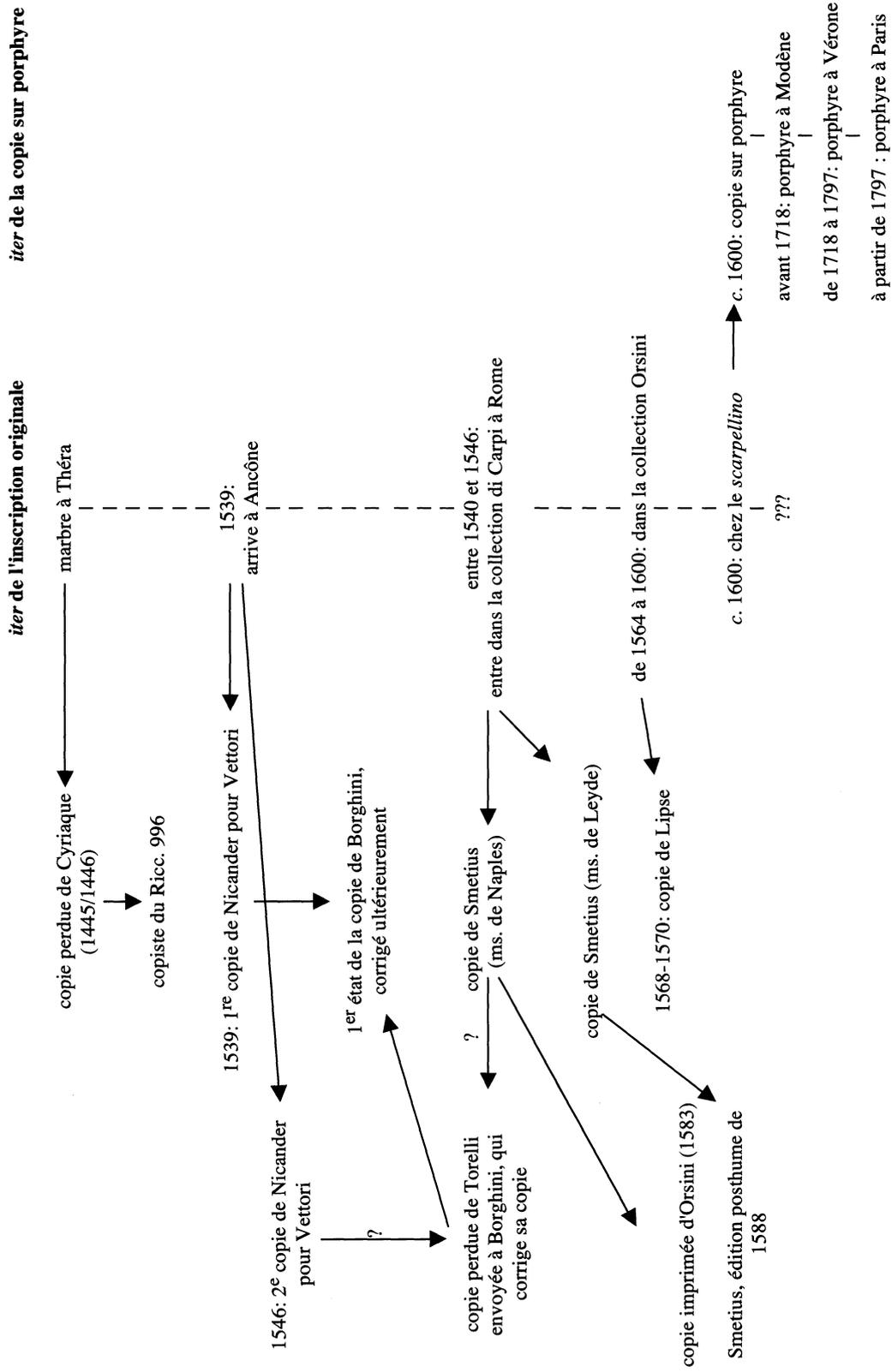
⁷³ Garibotto 1955, p. 273. Sur Maffei et son œuvre, on consultera les actes du congrès intitulé *Scipione Maffei e il Museo Maffei* (Verona 18–19 novembre 1983), Verona 1985, et plus récemment: G. P. Marchi, *Un italiano in Europa: Scipione Maffei tra passione antiquaria e impegno civile*, Verona 1992.

⁷⁴ Lettre du 1^{er} novembre 1718 (Garibotto 1955, p. 275).

⁷⁵ G. Scarabello, *Storia d'Italia. La Repubblica di Venezia nell'età moderna. Dal 1517 alle fine della Repubblica*, Torino 1992, p. 670.

⁷⁶ Au début du XIX^e siècle, à l'occasion de la restitution des objets au Musée de Vérone, l'abbé Giuseppe Venturi fut chargé de réorganiser les collections d'antiquités; l'inscription, restée à Paris, ne figure pas dans son premier volume consacré aux inscriptions étrusques et grecques: *Guida al museo lapidario veronese*, I, Verona 1827. Tullia Ritti, qui publie le texte de l'inscription (n° 11a), ignore son sort après la chute de la République de Venise: T. Ritti, *Iscrizioni e rilievi greci nel Museo maffei di Verona*, Roma 1981, p. 39–40.

Appendice 1: *stemma*



Appendice 2. Notes ajoutées ultérieurement par Borghini à sa copie, Firenze, Biblioteca Nazionale Centrale di Firenze, cod. II.X.109.

f. 42 r.

Versus ita scribendi sunt quemadmodum rubrica dixtinxi (sic) ex exemplo a Laelio meo accepto in quo qui descriperat in fine addiderat illa (signe de renvoi).

Est autem pagina unica non duo sed (?) sic feci angustia cartae.

f. 41 v.

(Signe de renvoi) *Paruus cippus marmoreus, in Anconitano portu repertus, et dono Rodulpho Pio cardinali dum illic legatione fungebatur datus. Est autem hic lapis longus • P • I • D • III • Gr • I • latus • P • I • D • X • Gr • IV crassus • D • II. Pagina vetere more supra paulo strictior infra vero latior minimo ad latera relicto margine. Versuum fines ut omnibus antiquis saxis inaequales, singuli quidem duabus lineolis in longum ductis coarctati ut aequales litterae fierent quae et sunt elegantissimae et antiquissimae. Sed haec omnia et versuum a versibus et litterarum a litteris intervalla hoc exemplo quod ex ipso saxo etiam expressis vetustatis ipsius et lacunarum vestigijs imprimi (rature) effingique curavimus, adparebunt. (Signe sinusoidal) Hoc quod postremum ait ego servare non potui⁷⁷.*

Abréviations bibliographiques

- Bandini 1758: A.M. Bandini, *Clarorum Itolorum et Germanorum epistolae ad Petrum Victorium senatorem florentinum*, I, Florentiae.
- Belloni, Drusi 2002: G. Belloni, R. Drusi, *Vincenzio Borghini. Filologia e invenzione nella Firenze di Cosimo*, I, Firenze.
- Butters 1996: S. Butters, *The Triumph of Vulcan: Sculptor's Tools, Porphyry and the Prince in Ducal Florence*, Firenze.
- Camodeca, Solin 2000: G. Camodeca, H. Solin, *Catalogo delle iscrizioni latine del Museo Nazionale di Napoli (ILMN)*, I, *Roma e Latium*, Napoli.
- Garibotto 1955: C. Garibotto, *Scipione Maffei. Epistolario (1700–1755)*, I, Milano.
- Maffei 1749: S. Maffei, *Museum Veronense*, Verona.
- Maffei 1775: S. Maffei, *Ars critica lapidaria*, dans: S. Donatus, *Veterum inscriptionum Graecarum et Latinarum novissimus thesaurus*, Lucae.
- Michel 1899: Ch. Michel, *Ad inscript. Gr. Insul. Maris Aegaei*, III, n° 33, *Rev. Phil.* 23, p. 50–52.
- Nolhac 1884: P. de Nolhac, *Les collections d'antiquités de Fulvio Orsini*, *MEFR* 4, p. 139–231.
- Robert 1936: L. Robert, *Collection Froehner. I. Inscriptions grecques*, Paris 1936.
- Wazbinski 1994: Z. Wazbinski, *Il cardinale Francesco Maria Dal Monte (1549–1626)*, Firenze.

CNRS, Paris
Université de Rouen, Institut Universitaire de France

Hélène Cuvigny
Ginette Vagenheim

⁷⁷ Nous remercions Alessandro Daneloni pour la lecture *ait*.

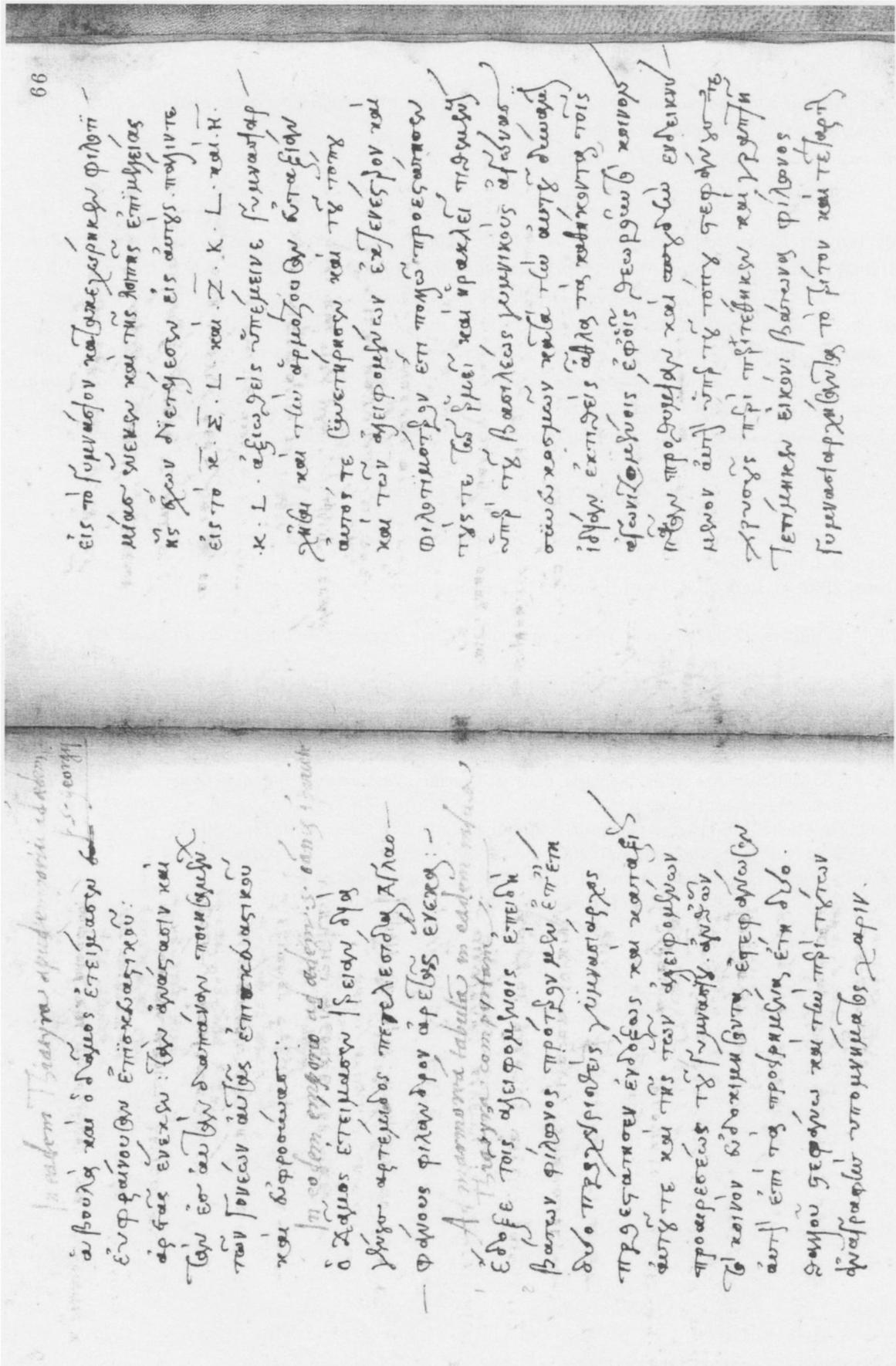


Fig. 1: Firenze, Biblioteca Riccardiana, Ricc. 996 ff. 65 v.-66 r.

53.

Ο Ε Ο Ι

CJG 6849

ΕΔΟΞΕ ΤΟΙΣ ΑΛΕΙΦΟΜΕΝΟΙΣ ΕΠΕΙΔΗ
 ΒΑΤΩΝ ΦΙΛΩΝΟΣ ΠΡΟΤΕΡΟΝ ΜΕΝ
 ΕΠΕΤΗ ΔΥΟ ΠΡΟΧΕΙΡΙΣΘΕΙΣ ΓΥΜΝΑΣΙ
 ΑΡΧΟΣ ΠΡΟΣΕΤΑΤΗΣΣ ΕΝΔΟΞΩΣ
 ΚΑΙ ΚΑΤΑΞΙΩΣ ΑΥΤΟΥΤΕ ΚΑΙ ΤΗΣ ΤΩΝ
 ΑΛΕΙΦΟΜΕΝΩΝ ΠΡΟΑΙΡΕΣΕΩΣ ΤΟΥ
 ΓΥΜΝΑΣΙΟΥ ΑΝΘΩΝ ΤΟ ΚΟΙΝΟΝ ΕΥΔΟ
 ΚΙΜΗΣΑΝ ΤΑΣΣ ΤΙΣ ΦΑΝΩΣ ΕΝ ΑΥΤΩΝ
 ΕΠΙΤΑ ΠΡΟΞΙΡΗΜΕΝΑ ΕΤΗ ΔΥΟ ΘΑ
 ΛΟΥΣ ΤΕ ΦΑΝΩΙ ΚΑΙ ΤΗΝ ΠΕΡΙ ΤΟΥ ΤΩΝ
 ΑΝΑΓΡΑΦΗΝ ΥΠΟΜΝΗΜΑΤΟΣ ΧΑΡΙΝ
 ΕΙΣ ΤΟ ΓΥΜΝΑΣΙΟΝ ΚΑΤΑΚΕΧΩΡΙΚΕΝ ΦΙ
 ΛΟΥΜΙΑΣ ΕΝΕΚΕΝ ΚΑΙ ΤΗΣ ΛΟΙΠΗΣ
 ΠΙΜΕΛΕΙΑΣ ΕΧΩΝ ΔΙΕΤΛΕΣΣΕΝ ΕΙΣ
 ΑΥΤΟΥΣ ΠΑΛΙΝ ΤΕ ΕΥΣ ΤΟ Θ̄ Λ ΚΑΙ Ξ̄
 Λ ΚΑΙ Η̄ Κ̄ ΛΑΞΙΩΘΕΙΣ ΥΡΕΜΕΙΝΕ ΓΥ
 ΜΝΑΣΙΑΡΧΗΣ ΑΙ ΚΑΙ ΤΗΝ ΑΡΜΟΣΙΟΥΣ ΑΝΕΥ
 ΤΑΞΙΑΝ ΑΥΤΟΣ ΤΕ ΣΥΝΕΤΗΣΣΕΝ ΚΑΙ
 ΤΟΥ ΤΟΠΟΥ ΚΑΙ ΤΩΝ ΑΛΕΙΦΟΜΕΝΩΝ Ε
 ΚΤΕΝ ΕΣΤΕΡΟΝ ΚΑΙ ΦΙΛΟΤΙΜΟΤΕΡΟΝ ΕΤΙ
 ΠΟΛΛΩΙ ΠΡΟΣΕΤΑΤΗΣΣΕΝ ΤΟΥΣ ΕΤΕΡΩΙ
 ΕΡΑΤΕΙ ΚΑΙ ΗΡΑΚΛΕΙΤΙ ΘΕΜΕΝΟΥΣ ΥΠΕΡ
 ΤΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΓΥΜΝΙΚΟΥΣ ΑΓΩΝΑΣ
 ΣΥΝΕΥΚΟΣΜΩΝ ΚΑΤΑ ΤΗΝ ΑΥΤΟΥΟΥ
 ΝΑΜΙΝ ΚΑΙ ΙΩΔΗΝ ΕΚΤΙΘΕΙΣ ΑΘΛΑΤΑ
 ΚΛΟΗΚΟΝΤΑ ΤΟΙΣ ΑΓΩΝΙΣΤΟΜΕΝΟΙΣ
 ΕΦΟΙΣ ΘΕΩΡΟΥΝΤΟ ΚΟΙΝΟΝ ΠΡΑΣΑΝ
 ΠΡΟΘΥΜΙΑΝ ΚΑΙ ΣΠΟΥΔΗΝ ΕΝΔΕΙΚΝΥΜΕ
 ΝΟΝ ΑΥΤΩΝ ΥΠΕΡ ΤΟΥ ΤΟΠΟΥ ΣΤΕΦΑΝΟΥΣ
 ΤΕ ΧΡΥΣΟΥΣ ΠΕΡΙΤΕΘΕΙΚΕΝ ΚΑΙ ΓΡΑΨΤΗ
 ΤΕΤΙΜΗΚΕΝ ΕΙΚΟΝΙ ΒΑΤΩΝΑ ΦΙΛΩΝΟΣ
 ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΗΣ ΑΝΤΑ ΤΟ ΤΡΙΤΟΝ ΚΑΙ ΤΕ
 ΤΑΡΤΟΝ ΚΑΙ ΠΕ. ΗΡΤΟΝ ΕΞΗΣ ΚΑΙ ΤΗΝ ΕΝ
 ΤΩΙ ΠΡΟΔΕΔΗΛΩΜΕΝΩΙ ΧΡΟΝΩΙ ΤΩΝ ΝΕ
 ΩΝ ΠΡΟΣΤΑΣΙΑΝ ΕΥΣΧΗΜΟΝΑΤΕ ΚΑΙ
 ΠΡΕΠΟΥΣΑΝ ΠΟΙΗΣΑΜΕΝΟΝ ΔΕΔΟΧΘΑΙ ΔΕ
 ΚΑΙ ΝΥΝ ΕΠΑΙΝΗΣΑΙΤΕ ΑΥΤΟΝ ΕΠΙ ΤΟΥΤΟΙΣ
 ΚΑΙ ΠΡΟΣ ΕΠΙΣΤΕΛΛΩΣ ΑΙ ΠΑΛΙΝ ΧΡΥΣΩΙ
 ΣΤΕΦΑΝΩΙ ΚΑΙ ΤΟΥΣ ΜΕΝ ΧΡΥΣΟΥΣ ΣΤΕΦΑ
 ΝΟΥΣ ΕΙΣ ΛΥΚΩΜΙΑ ΚΑΤΑΧΩΡΙΣΑΙ ΤΟ ΔΕ ΔΟ
 ΓΜΑΤΟ ΔΕ ΑΝΑΓΡΑΨΑΙΣ ΕΙΣ ΤΗΛΗΝ ΛΙΘΙ
 ΝΗΝ ΚΑΙ ΑΝΑΘΕΙΝΑΙ ΕΝ ΤΩΙ ΕΠΙΦΑΝΕΣΤΑ
 ΤΩΙ ΤΟΠΩΙ ΤΟΥ ΓΥΜΝΑΣΙΟΥ ΠΡΟΣΑΞΙΩΣΑΙ
 ΔΕ ΑΥΤΩΝ ΚΑΙ ΕΙΣ ΤΟ Θ̄ Λ ΕΤΙ ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΗ
 ΣΑΙ ΔΙΟΤΙ ΤΟΥΤΟ ΠΡΑΞΑΣΣΕΤΑΙ ΠΑΣΙ ΤΟΙΣ
 ΑΛΕΙΦΟΜΕΝΟΙΣ ΚΕΧΑΡΙΣΜΕΝΟΙΣ

Fig. 2: München, Bayerische Staatsbibliothek, Clm. 743, f. 53 r.: copie réalisée par Ambrosius Nicander en 1546

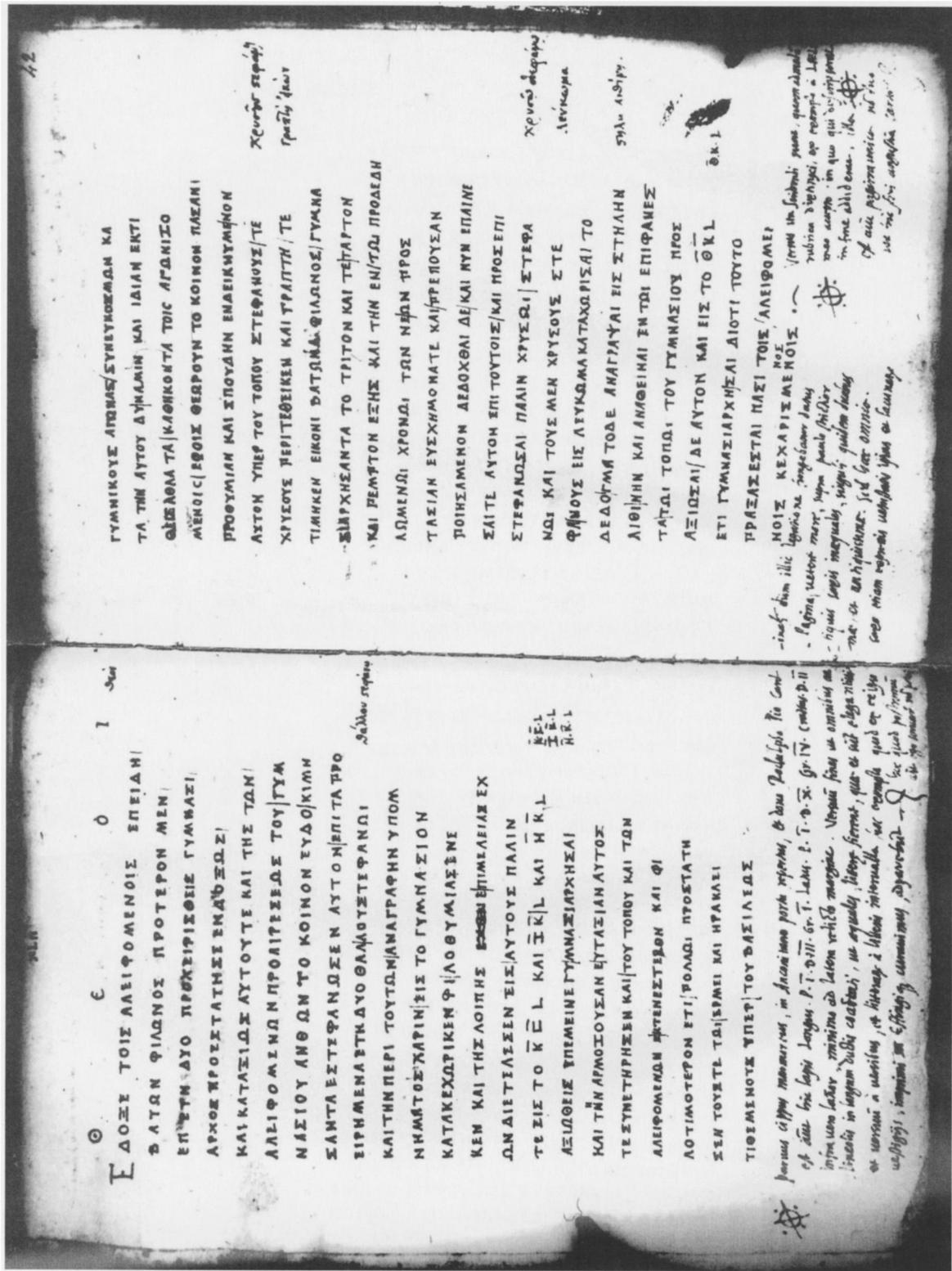


Fig. 3: Firenze, Biblioteca Nazionale Centrale, ms. II.X.109 ff. 41 v.-42 r.: copie de Vincenzo Borghini

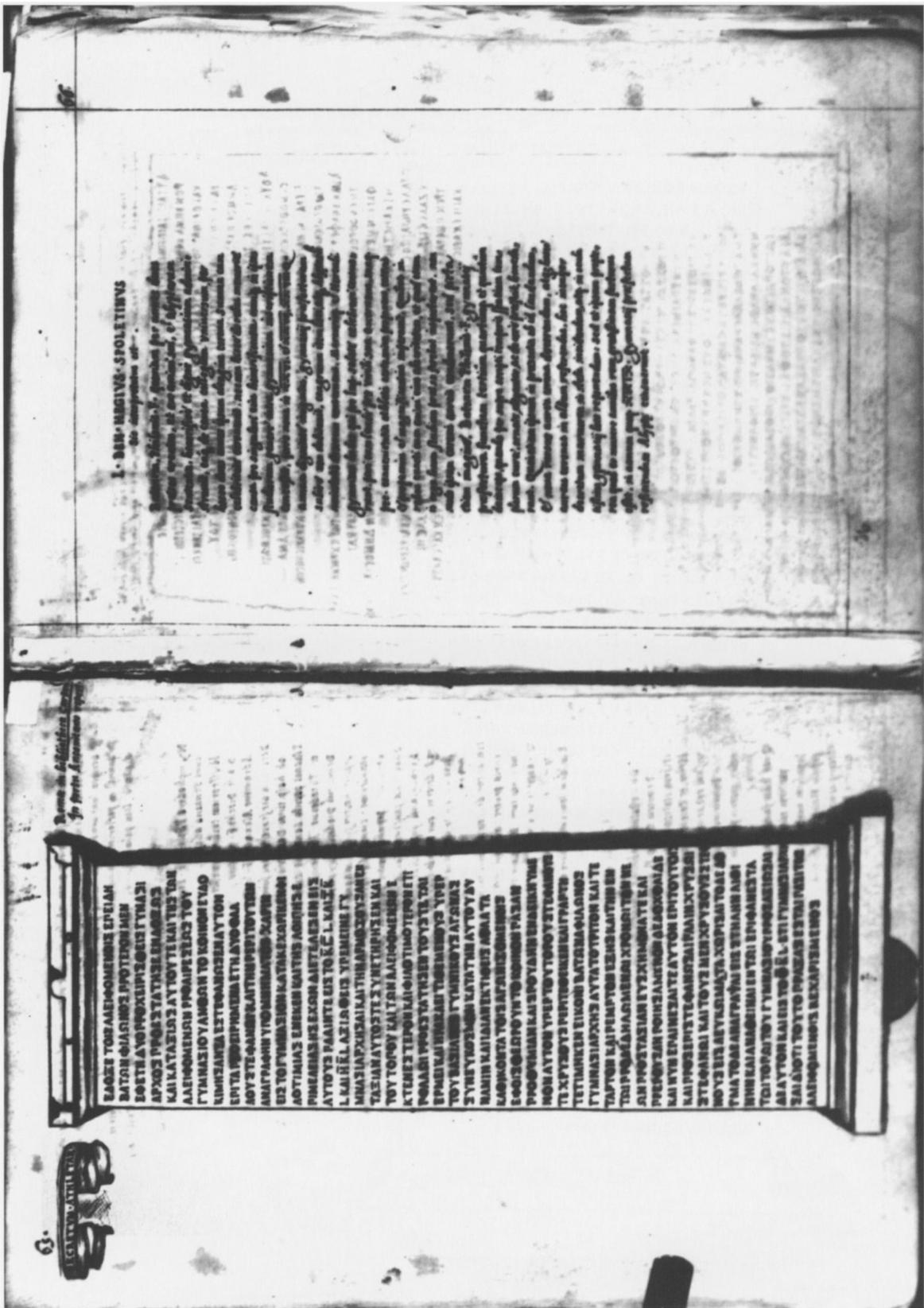


Fig. 4: Napoli, Biblioteca Nazionale Centrale, V.E.4 ff. 65 v.-66 r.: première copie manuscrite de Martinus Smetius

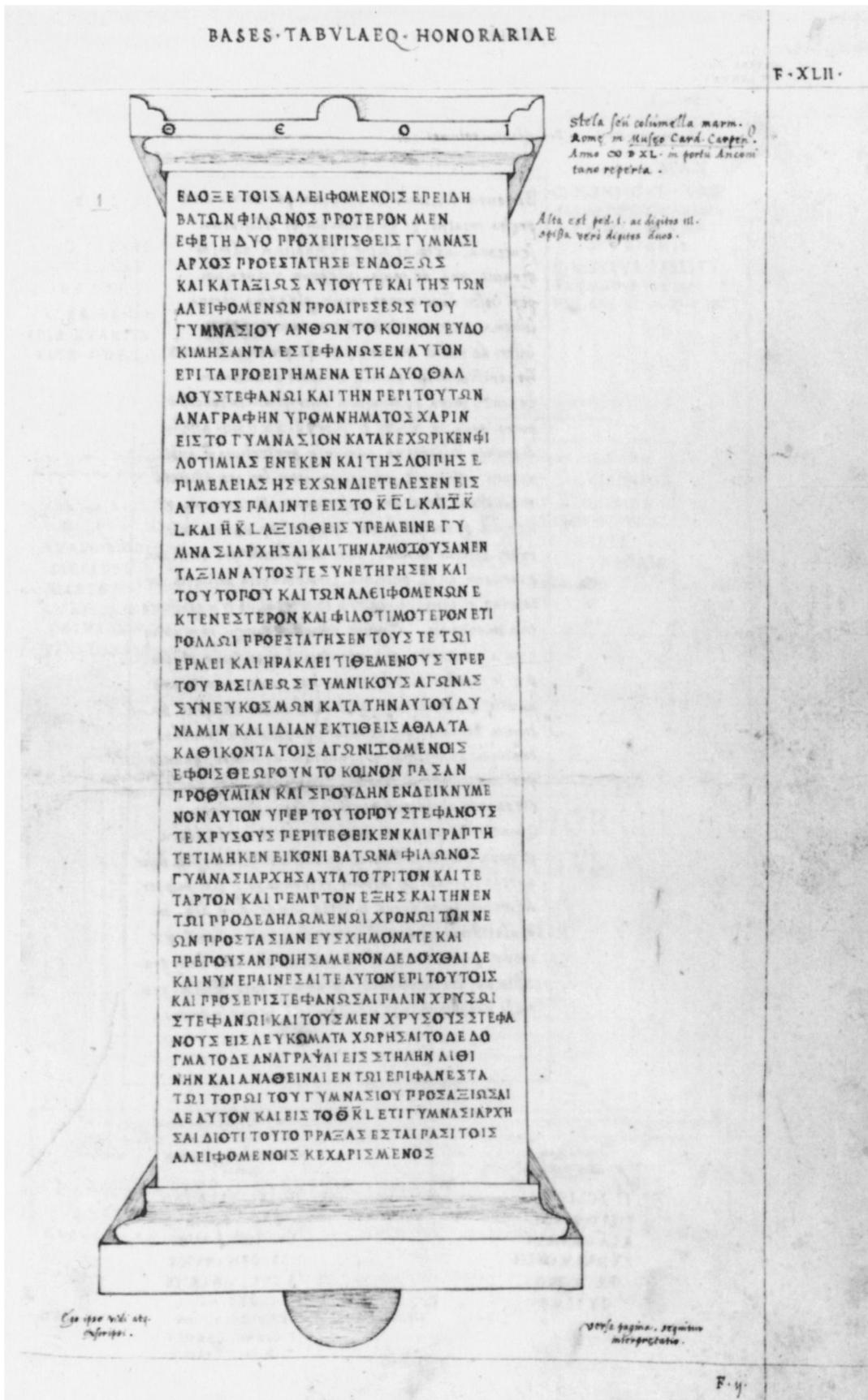


Fig. 5: Leiden, Universiteitsbibliotheek, BPL I f. XLII: seconde copie manuscrite de Smetius

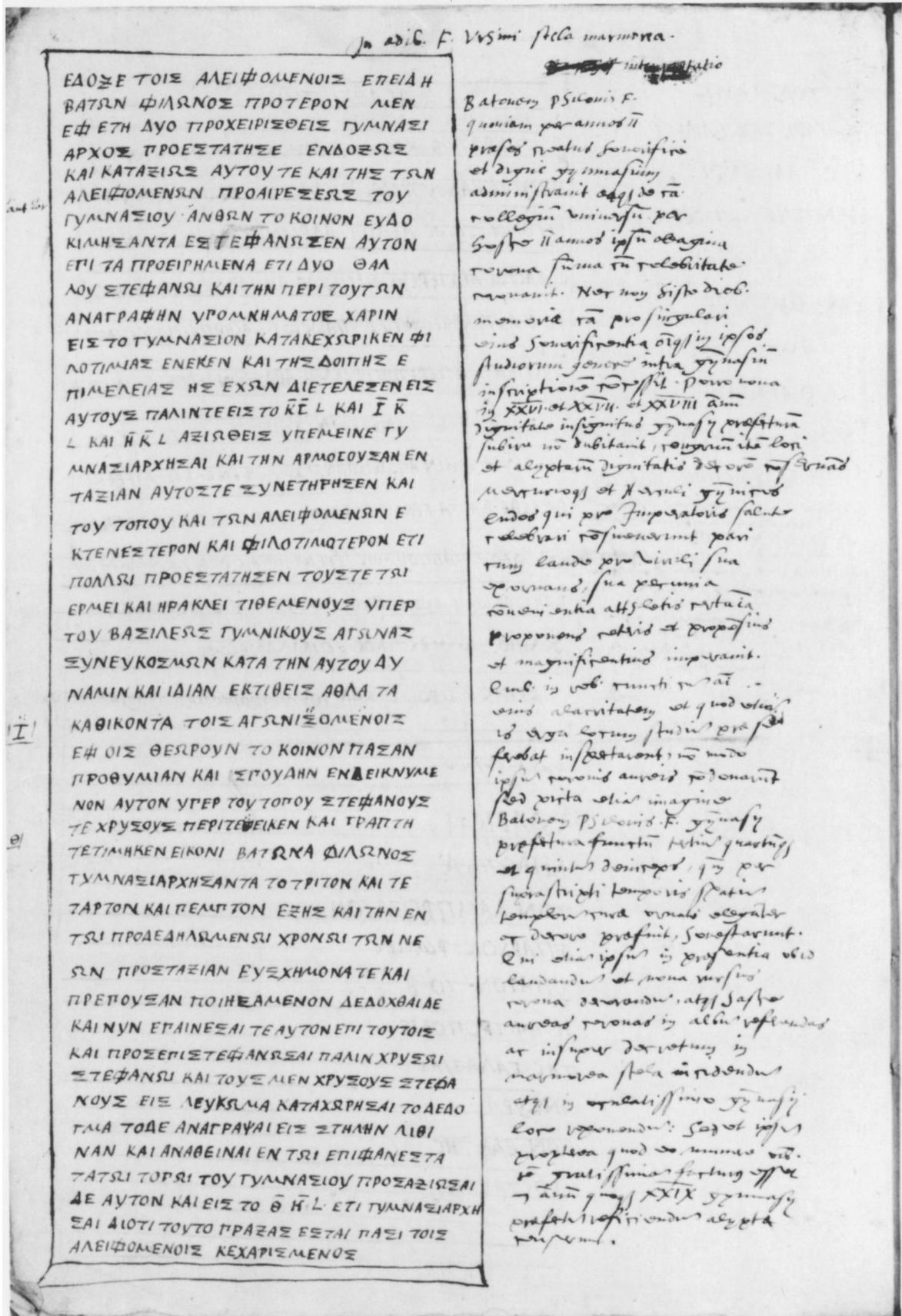


Fig. 6: Leiden, Universiteitbibliotheek, Lips. 22 f. 28 v.: copie de Juste Lipse

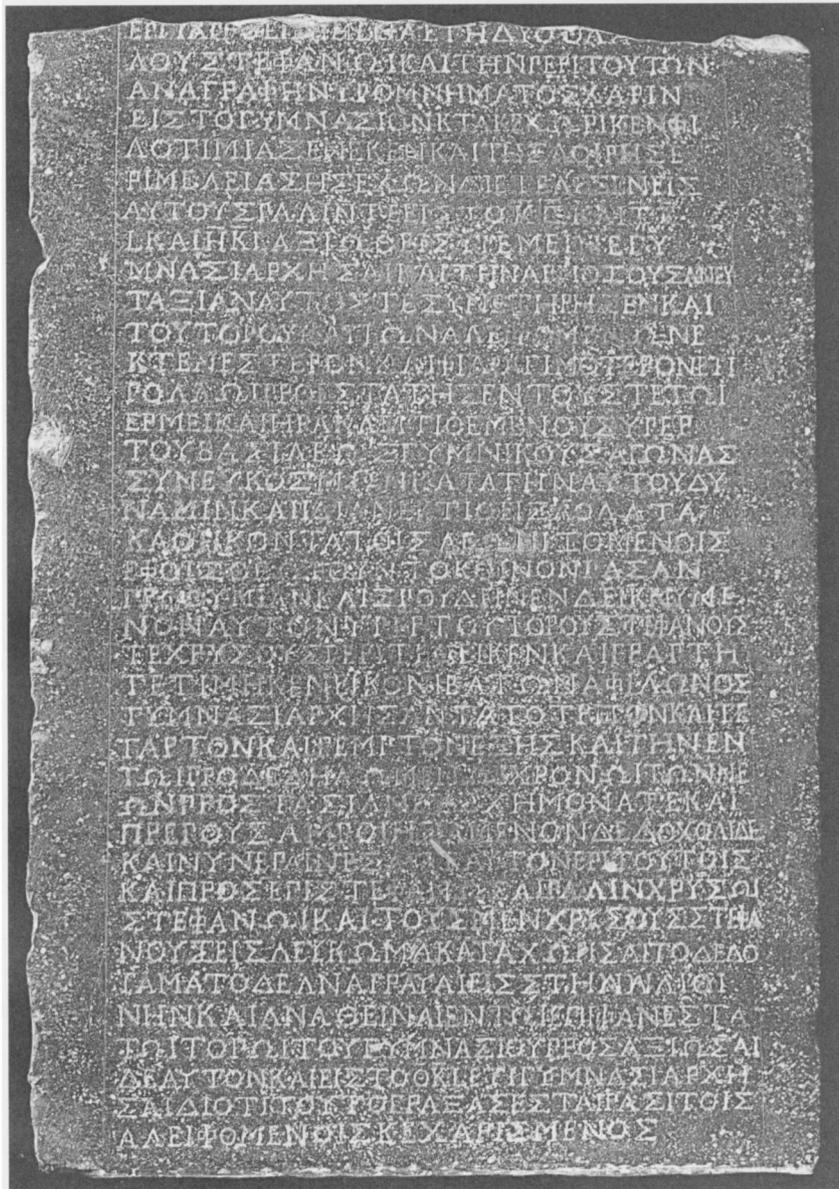


Fig. 7: L'inscription sur porphyre (d'après Robert 1936, pl. LI)



Fig. 8: Paris, Bibliothèque Nationale de France. Département des Monnaies, Médailles et Antiques. Porphyre, bord supérieur vu de l'arrière